



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
27 avril 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Deuxième session
Genève, 26-30 avril 2010

**Projet de rapport de la Commission de l'investissement, des
entreprises et du développement sur sa deuxième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président.....	2
A. Ouverture de la session.....	2
B. Prix Empretec de la femme chef d'entreprise.....	5
II. Questions d'organisation.....	5
A. Ouverture de la session.....	5
B. Élection du Bureau	5
C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	6

I. Résumé du Président

A. Ouverture de la session

1. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a fait une déclaration liminaire. Des déclarations ont également été faites par: a) le représentant de Cuba au nom du Groupe des 77 et de la Chine; b) le représentant du Bangladesh au nom du Groupe asiatique; c) le représentant du Costa Rica au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; d) le représentant de l'Égypte au nom du Groupe africain; e) le représentant de l'Espagne et des pays de l'Union européenne au nom de l'Union européenne; f) le représentant de la Hongrie au nom du Groupe D; g) le représentant du Népal au nom des pays les moins avancés (PMA); et h) le représentant du Paraguay au nom des pays en développement sans littoral. Les représentants des États suivants ont fait des déclarations au nom de leurs pays respectifs: Algérie, Chine, Haïti, Indonésie et République dominicaine. Le Président de la Commission a également fait une déclaration.

2. Alors que les pays s'efforçaient de surmonter les conséquences des récentes crises financière et alimentaire, le Secrétaire général de la CNUCED a souligné l'importance de l'investissement dans le secteur agricole. En dépit de la nécessité urgente d'investir davantage dans l'agriculture – à la fois pour assurer la sécurité alimentaire et soutenir le développement économique à long terme – l'investissement dans ce secteur restait atone. Dans de nombreux pays, l'investissement intérieur dans l'agriculture ne serait pas suffisant, et il faudrait mobiliser un financement extérieur, public et privé, pour accroître les capacités productives dans ce secteur. Les investissements des sociétés transnationales (STN) pouvaient beaucoup contribuer à promouvoir un développement agricole durable et favorable à une réduction de la pauvreté à travers une participation croissante à la production agricole selon des modalités telles que l'agriculture contractuelle. L'expansion de ce type de modalités ces dernières années avait incité à prendre des mesures au niveau multilatéral pour définir un ensemble de principes pour «un investissement responsable dans l'agriculture». La CNUCED avait un rôle éminent à jouer dans la coordination des efforts à l'appui de l'application de bonnes pratiques en matière d'investissements agricoles.

3. Le Secrétaire général de la CNUCED a également évoqué l'importance des investissements publics pour une plus grande efficacité administrative, et la capacité de celle-ci de faciliter l'investissement – intérieur et étranger – au lendemain de la crise économique et financière mondiale. Dans l'actuel contexte de faible croissance économique, ces investissements pouvaient être très profitables – non seulement en réduisant les coûts pour les finances publiques, mais aussi en créant un environnement plus accueillant pour tous les investisseurs grâce à une transparence et une prévisibilité accrues des processus administratifs. La coopération internationale pour l'échange et la diffusion de solutions de facilitation du commerce, sur le modèle du Portail électronique de la CNUCED, pouvait considérablement accélérer le rythme et réduire le coût des réformes administratives dans les pays en développement.

4. Le Secrétaire général de la CNUCED a noté l'importance des politiques nationales de la science, de la technologie et de l'innovation pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en soulignant que la technologie, avec le commerce, l'investissement et le financement, était au cœur du traitement intégré des questions de développement assuré par la CNUCED. En particulier, la hausse des revenus et le recul de la faim passaient notamment par le recours à des technologies agricoles et industrielles modernes. Par ses travaux de recherche et d'analyse ainsi que par ses activités d'assistance technique, la CNUCED continuait d'aider les pays en développement à renforcer leurs

propres capacités. Le Secrétaire général a ajouté qu'à travers le dialogue sur les politiques publiques, la CNUCED aidait également les décideurs des pays en développement à surmonter les obstacles auxquels ils étaient confrontés pour mettre la science, la technologie et l'innovation au service de la croissance et du développement.

5. Évoquant les incidences de la crise économique et financière, le Président de la Commission a souligné la nécessité de définir un programme de travail en matière d'aide à l'investissement, pour aider les pays en développement, en particulier les PMA, à surmonter la crise et à renforcer leurs capacités productives, et il a déclaré espérer que les travaux de la Commission aboutiraient à des résultats effectifs, qui non seulement se traduiraient par un échange de meilleures pratiques entre les pays, mais auraient aussi un impact sur la vie de ceux qui étaient victimes de la crise.

6. La Commission a noté que sa deuxième session se tenait à un moment important, avec la préparation de la deuxième réunion d'examen des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Toutes les délégations se sont déclarées préoccupées par les conséquences de la crise financière mondiale sur les flux d'investissements étrangers directs (IED), illustrées par une diminution de ces flux vers les pays en développement de plus d'un tiers entre 2008 et 2009. La plupart des intervenants ont souligné que la crise était désormais une crise du développement, et que les pays les plus pauvres étaient ceux qui étaient le plus durement touchés. Les travaux de suivi et d'information de la CNUCED sur les conséquences de la crise pour l'investissement étranger direct, et ses effets sur le développement, ont été salués par plusieurs délégations, qui ont demandé à la CNUCED de poursuivre ces travaux. De nombreux orateurs ont également souligné la pertinence des travaux réalisés par le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR).

7. La plupart des délégations ont insisté sur la contribution de l'IED à l'accélération du développement et à la réduction de la pauvreté, ainsi que sur sa capacité d'aider les pays pauvres à surmonter les conséquences de la crise. De nombreux représentants ont ainsi souligné l'importance pour les pays en développement de mettre en place un environnement national et international propice à l'investissement pour le développement, ainsi que l'utilité et l'importance de disposer d'une marge d'action appropriée pour la conception et l'application de politiques visant à attirer l'investissement. À cet égard, toutes les délégations ont salué la contribution des examens de la politique d'investissement de la CNUCED, ainsi que des travaux sur la promotion et la facilitation de l'investissement, à la mise en place de conditions permettant de renforcer un environnement propice à l'investissement.

8. De nombreuses délégations ont évoqué la contribution importante de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) au développement, en notant que c'était l'une des questions relevant du mandat de la Commission conformément à l'Accord d'Accra. Plusieurs représentants ont fait valoir que le manque de capacités technologiques locales, d'infrastructures, d'institutions et de moyens de financement était un obstacle majeur au transfert de technologie et empêchait les pays en développement d'avoir accès aux connaissances et d'absorber la technologie. Des politiques volontaires devaient être adoptées pour surmonter cet obstacle. Compte tenu de l'importance de la STI pour le développement, il a expressément été demandé qu'un point de l'ordre du jour des futures sessions de la Commission soit spécialement consacré à cette question.

9. L'apport des technologies de l'information et de la communication au développement a également été évoqué, s'agissant en particulier de créer un meilleur climat pour l'investissement. Il a été suggéré qu'une attention particulière soit accordée aux nouvelles technologies, compte tenu de leur capacité d'apporter des solutions à des

problèmes pressants tels que la sécurité alimentaire et énergétique ou l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

10. De nombreux représentants ont souligné la nécessité d'investir dans les infrastructures et la capacité des partenariats public-privé de financer les investissements requis. De nombreuses délégations ont par ailleurs évoqué la contribution potentielle des envois de fonds à la création de capacités productives dans les pays en développement.

11. L'importance d'un environnement favorable au secteur privé et à l'investissement entrepreneurial pour un développement économique durable a également été mise en avant. Diverses délégations ont ainsi salué la contribution positive du programme Empretec au développement de l'entrepreneuriat.

12. Dans le contexte de la crise actuelle, plusieurs délégations ont évoqué l'intérêt de l'efficacité administrative pour la facilitation du commerce, s'agissant en particulier de réduire les contraintes pesant sur les petites et moyennes entreprises (PME). Quelques représentants ont préconisé que l'État joue un rôle plus actif en matière de réglementation des marchés intérieurs et de mise en place des conditions propices à la croissance.

13. De nombreuses délégations ont évoqué les difficultés des pays en développement face au nombre croissant et à la complexité des accords internationaux d'investissement. Il était important de préserver des mécanismes de flexibilité.

14. Les délégations ont également souligné l'importance de l'agriculture pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – s'agissant en particulier de l'élimination de la pauvreté et de la faim. La crise alimentaire avait attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'accroître considérablement les investissements dans le secteur agricole, à condition que ces investissements soient réalisés de façon responsable et durable. Divers orateurs ont salué les travaux entrepris par la CNUCED, en coopération avec la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), conformément aux dispositions de la résolution 64/192 de l'Assemblée générale, sur l'élaboration de principes pour un investissement responsable dans l'agriculture dans une optique de développement durable.

15. L'importance de la coopération Sud-Sud en tant que complément de la coopération Nord-Sud dans le domaine de l'investissement a également été mise en avant par plusieurs orateurs, qui ont appelé à un renforcement du dialogue sur les meilleures pratiques entre les régions, notamment dans le cadre du Forum mondial de l'investissement devant se tenir du 6 au 9 septembre 2010 à Xiamen, en Chine, à propos duquel une délégation a fourni quelques informations à la Commission.

16. Des déclarations ont été faites sur les conséquences du terrible tremblement de terre survenu en Haïti, et le soutien apporté par la communauté internationale – y compris l'assistance fournie pour l'élaboration d'une stratégie conjointe de promotion de l'investissement en République dominicaine et en Haïti – a été évoqué.

17. Les délégations se sont déclarées satisfaites des nouvelles réunions d'experts pluriannuelles et de l'occasion qu'elles offraient d'échanger des expériences, et elles ont invité la CNUCED à redoubler d'efforts pour les rendre davantage interactives et y favoriser la plus large participation possible d'experts de pays en développement, notamment de PMA.

18. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED a présenté les tendances récentes des flux d'IED et des politiques relatives à l'IED au niveau mondial, analysées dans deux nouvelles publications – *Global Investment Trends Monitor* et *Investment Policy Monitor*. On avait observé un effondrement des flux d'IED pour tous les groupements économiques et tous les modes d'entrée en 2009, mais les données

provisoires pour 2010 laissaient entrevoir une reprise potentielle. Les pays en développement semblaient particulièrement bien placés dans cette perspective, car la reprise économique mondiale semblait s'amorcer dans ces pays.

19. Les tendances de la politique d'investissement en 2009 s'étaient maintenues dans le sens de l'ouverture et de la facilitation, même si un accroissement des prises de participation de l'État dans les entreprises en difficulté et un certain «dérapiage» des politiques commerciales pouvaient créer des difficultés. L'extinction des programmes d'incitation partout dans le monde risquait d'avoir pour effet de freiner les flux d'investissement, mais cela pouvait aussi créer des occasions pour les entreprises d'acquérir les parts cédées par les gouvernements. Pour ce qui était des conditions contractuelles de l'investissement international, le rythme restait soutenu avec la signature de presque deux accords d'investissement enregistrés chaque semaine au cours des deux dernières années.

20. Le Directeur de la Division a également évoqué les fortes incidences de la crise sur l'entrepreneuriat et a présenté les travaux de la CNUCED sur le développement de domaines prioritaires pour relancer l'entrepreneuriat. L'économie mondiale commençant à bénéficier d'une reprise de la croissance, les décideurs devaient persévérer dans la voie des réformes, en créant les conditions nécessaires à un secteur des entreprises créateur d'emplois, dynamique et viable, et en encourageant l'entrepreneuriat et l'innovation.

B. Prix Empretec de la femme chef d'entreprise

21. La Commission s'est félicitée de la cérémonie de remise du prix Empretec de la femme chef d'entreprise et a remercié de leur participation à cette cérémonie M^{me} Margarita Cedeño de Fernández, Première Dame de la République dominicaine, M^{me} Bisila Bokoko, Directrice exécutive de la Chambre de commerce Espagne-États-Unis, et M^{me} Gerry Elsdon, Présidente-Directrice générale de Cinnamon Communications. Elle a félicité la lauréate, M^{me} Beatrice Byaruhanga (Ouganda), la lauréate du deuxième prix, M^{me} María de la Luz Osses Klein (Chili) et la lauréate du troisième prix, M^{me} Joy Simakane (Botswana), ainsi que les sept autres finalistes, à savoir M^{me} Guenet Fresenbet Azmach (Éthiopie), M^{me} Lilian Okoro (Nigéria), M^{me} Lina Hundailih (Jordanie), M^{me} Lucia Desir (Guyana), M^{me} Olga Lidia Arean (Argentine), M^{me} Vanessa de Figueiredo Vilela Araujo (Brésil) et M^{me} Viviyata Chivunga (Zimbabwe).

II. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

1. La deuxième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 26 avril 2010 par M. Maurice Peter Kagimu Kiwanuka (Ouganda), Président de la Commission à sa deuxième session.

B. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

2. À sa séance plénière d'ouverture, le 26 avril 2010, la Commission a élu le Bureau ci-après:

Président: M. Maurice Peter Kagimu Kiwanuka (Ouganda)

Vice-Présidents: M. Hrvoje Curko (Croatie)

M. Mauricio Alfredo Pérez Zepeda (Honduras)

M. Hamid Baeidi Nejad (République islamique d'Iran)

M. Kenichi Suganuma (Japon)
M. Wesley Scholz (États-Unis d'Amérique)

Rapporteure: M^{me} Martha Moreno (Paraguay)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. À sa séance plénière d'ouverture, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/C.II/6; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports des réunions d'experts:
 - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles:
 - i) Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation;
 - ii) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale;
 - iii) Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement;
 - b) Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication;
 - c) Rapports des réunions d'experts à session unique:
 - i) Réunion d'experts sur les écotechnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural;
 - ii) Réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives.
4. Le rôle des États: efficacité de l'investissement public pour le développement – échanges de meilleures pratiques.
5. Investissements dans le secteur agricole en vue de renforcer les capacités productives.
6. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.